

## AGB - Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre l'hôte et La Réserve Eden au Lac Zurich. Nous vous prions donc de lire attentivement les conditions générales suivantes, qui font partie du contrat. Merci pour votre attention.

### 1. Conclusion de contrat

Les dispositions du Code Suisse des obligations s'appliquent à la conclusion du contrat. Une réservation est considérée comme définitive lorsque :

- Une offre de La Réserve Eden au Lac Zurich a été confirmée par écrit par le client.
- Un dépôt ou une garantie a été reçu avec une carte de crédit.

Nous nous réservons le droit d'imputer les frais d'annulation directement sur la carte de crédit fournie avec la garantie. Pour les hôtes suisses, le contrat est également réputé conclu dès réception d'une confirmation écrite (e-mail ou lettre).

### 2. Prix / Moyens de paiement

Les prix définitifs sont ceux indiqués lors de la conclusion du contrat ou de la confirmation de réservation sous-jacente. Nos prix sont indiqués en francs suisses et incluent le service et la TVA. Sauf indication contraire, le petit déjeuner et les autres repas ne sont pas inclus dans le prix de la chambre. Nous acceptons les moyens de paiement suivants : American Express, Diners Club, Mastercard, Visa, JCB, Maestro, Twint et espèces.

Nos coordonnées bancaires sont les suivants :

Titulaire du compte : Hotel Eden au Lac, Utoquai 45, 8008 Zurich, Suisse

Banque : Credit Suisse AG, 8070 Zurich, Suisse

IBAN : CH68 0483 5238 5561 4100 0

Code Swift / BIC : CRESCHZZ80A

### 3. Conditions d'annulation

Heures d'arrivée et de départ

Les chambres d'hôtel sont prêtes à être occupées à partir de 14 heures et sont disponibles jusqu'à 12 heures le jour du départ. En cas d'arrivée anticipée ou de départ tardif, la chambre peut être occupée plus tôt ou laissée plus tard en concertation avec l'hôtel. Pour une arrivée anticipée garantie avant 14 heures, nous vous recommandons de réserver la chambre une nuit à l'avance. Si le client utilise la chambre plus longtemps sans accord préalable, l'hôtel peut facturer 50% du prix de la chambre jusqu'à 18 heures, et 100% à partir de 18 heures.

## Conditions d'annulation

Sauf indication contraire, les réservations de chambres peuvent être annulées jusqu'à 14h (heure locale de l'hôtel) et 2 jours avant l'arrivée sans frais additionnels. Pour les réservations de 5 nuits ou plus ou pour des combinaisons de chambres spéciales, nous nous réservons le droit d'enregistrer les conditions d'annulation modifiées par écrit dans la confirmation. Dans le cas d'une annulation plus courte que celle spécifiée ci-dessus, en cas de non-présentation ou de départ anticipé, des frais d'annulation seront facturés à hauteur du montant total du séjour.

Veuillez noter que la politique d'annulation pendant la haute saison et à des dates choisies peut différer de ce qui précède.

Pour les réservations supérieures à CHF 15'000, un acompte non remboursable de 50% est exigé.

Si l'hôtelier subit une perte parce que le client ne remplit pas ses obligations (annulation tardive, absence, arrivée tardive, départ anticipé), le client doit payer sur la base des règles générales du contrat (OR 97 et suivantes) et des règles du droit de location en cas de retour anticipé de l'objet (OR 264).

## 4. Les places de stationnement

La Réserve Eden au Lac Zurich dispose de son propre parking dans la cour de l'hôtel. Les clients sont invités à garer leur véhicule au prix de CHF 35.- par voiture et par nuit (sous réserve de disponibilité). Nous attirons votre attention sur le fait que l'hôtel ne peut être tenu responsable des dommages causés pendant la période de stationnement.

## 5. Animaux domestiques

Nous sommes heureux de recevoir des animaux de compagnie à La Réserve Eden au Lac Zurich. Pour le nettoyage spécial de la chambre, nous facturons CHF 70.- par nuit et par animal (sans nourriture). Nous nous réservons le droit de vous facturer les dommages causés par les animaux domestiques.

## 6. Taxe de séjour

Une taxe de séjour supplémentaire de CHF 2.50 par personne et par nuit sera facturée.

## 7. Résiliation du contrat

Si une avance convenue ou toute autre garantie de paiement demandée conformément au point 1 n'est pas versée même après l'expiration d'un délai supplémentaire raisonnablement court fixé par l'hôtel, ce dernier est en droit de résilier immédiatement le contrat.

En outre, l'hôtel est en droit de résilier le contrat avec effet immédiat si le début, la continuation ou l'exécution complète de la relation contractuelle n'est pas ou ne peut plus être raisonnablement attendue de l'hôtel, y compris, mais sans s'y limiter :

- Lorsque en cas de force majeure/autres circonstances dont l'hôtel n'est pas responsable rendent l'exécution du contrat déraisonnable,
- Des chambres et/ou des salles d'événements ont été réservées avec des déclarations trompeuses ou fausses sur des faits essentiels (par exemple en la personne de l'hôte ou dans le but visé),

# la réserve

E D E N   A U   L A C

Z U R I C H

- L'hôtel a de bonnes raisons de penser que l'utilisation des services de l'hôtel peut compromettre le bon fonctionnement de l'entreprise, la sécurité ou la réputation des autres clients et/ou de l'hôtel, sans que cela puisse être attribué à la sphère de contrôle ou à l'organisation de l'hôtel.

Dans les cas susmentionnés, l'hôtel est en droit de résilier immédiatement le contrat et le client n'a droit à aucune indemnité. Tout acompte ou garantie de paiement versé par le client est dû et payable à l'hôtel conformément aux dispositions de l'article 8.

## 8. Responsabilité

L'hôtel est responsable des biens des clients conformément aux dispositions légales. La responsabilité pour négligence légère est expressément exclue. Si le client subit des dommages ou n'est pas satisfait des prestations de l'hôtel, il doit en informer immédiatement l'hôtel, faute de quoi il ne pourra plus faire valoir aucun droit.

Si l'hôtel ne met pas à disposition la ou les chambres d'hôtel convenues, il est responsable envers le client des dommages subis, pour autant qu'ils puissent être prouvés. Si l'hôtel n'est pas en mesure de fournir la ou les chambres réservées à l'arrivée, il organisera un hébergement alternatif équivalent dans un autre hôtel et prendra en charge tous les frais supplémentaires tels que le transport, l'hébergement, etc. qui dépassent le prix initial du contrat. Toutes les prétentions à l'encontre de l'hôtel sont soumises à un délai de prescription de 6 mois après le départ, à moins que les dispositions légales impératives ne prévoient des délais plus longs.

Le client est responsable envers La Réserve Eden au Lac Zurich de tous les dommages et pertes ou autres dommages causés par lui-même, ses employés, ses agents, ses participants ou d'autres tiers.

## 9. Dispositions finales

Les modifications ou compléments au contrat ou à la confirmation de réservation sont toujours faits par écrit si possible. Les modifications ou ajouts unilatéraux ne sont valables. En apposant votre signature sur le contrat / la confirmation de réservation ou la confirmation unilatérale d'une réservation de votre part, vous acceptez les conditions générales de vente. Lorsque les conditions générales ne prévoient pas de règlement, le Code suisse des obligations s'applique automatiquement.

Le présent contrat est soumis exclusivement au droit suisse.

Les parties conviennent que le for exclusif est Zurich/Suisse.

Zurich, mai 2019